FICHE SIGNALÉTIQUE

PRO KLEEN

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur du produit:	**PRO KLEEN**
Code du produit:	
Usage du produit/Description:	Produit de nettoyage de l'extérieur des autos et camions avec cire
Nom chimique :	Mélange
Famille chimique:	Mélange
Identificateur du fournisseur:	**SAVONS EVY** **3460 39e Avenue,** **Montréal, QC H1A 3V1** **514-642-9920**
Identificateur du fabricant:	**SAVONS EVY** **3460 39e Avenue,** **Montréal, QC H1A 3V1** **514-642-9920**
Numéro de téléphone d'urgence:	Canutec (613) 996-6666 24 hrs

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée 2
Lésion oculaires graves 1
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique;
Irritation des voies respiratoires 3

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H318	Provoque de graves lésions des yeux.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Conseil de prudence - prévention	P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P261	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Conseil de prudence - réponse	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
	P321	Traitement spécifique: Traiter comme brûlure chimique.
	P332+P313	En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical/Consulter un médecin.
	P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Conseil de prudence - stockage	P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clé.
Conseil de prudence – élimination	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales/fédérales.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	**CAS**	**% (poids)**
Chlorures de alpha, alpha'-({[3-(Décyloxy)propyl]méthylimino}diéthylene)bis[ω-hydroxypoly(oxyéthylène)]) ramifiés	68478-94-4	1 – 5 *

*DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher pendant 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements/bijoux contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Note au médecin:

Traitement spécifique : Traiter comme brûlures chimiques.

SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés:	En cas d'incendie: Utiliser eau, mousse universelle, produits chimiques secs, CO2 pour l'extinction.
Agents extincteurs inappropriés :	Un jet d'eau puissant dirigé directement dans le produit génère beaucoup de mousse.
Produits combustion dangereux :	Oxydes de carbone, composés halogénés, oxydes de métal, fumée âcre.
Équipement de protection :	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
Précautions spéciales:	Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8).Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Les contenants doivent être identifiés. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs et brouillards. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Observer une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manutention de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Exigences en matière de stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles. Maintenir les contenants fermés.

Matières incompatibles :

Oxydants forts, acides, alcalins.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

Ingrédients	CAS	SOURCE	VALEUR
Chlorures de alpha, alpha'-({[3-(Décyloxy)propyl]méthylimino}diéthylene)bis[ω-hydroxypoly(oxyéthylène)]) ramifiés	68478-94-4		Aucune limite établie.

Mesures d'ingénierie:

Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène générale :

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Liquide violet
Odeur :	Fruitée
Seuil de l'odeur:	Non disponible
pH :	8.0 – 8.5
Point de fusion:	Non applicable
Point initial ébullition:	Non déterminé
Point d'éclair:	Non applicable
Taux évaporation (acétate de butyle = 1):	Non disponible
Inflammabilité:	Ininflammable
LIE:	Non applicable
LSI:	Non applicable
Tension de vapeur:	Non disponible
Densité de vapeur (air=1):	Non disponible
Densité relative:	1.01
Solubilité:	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Température auto-inflammation:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
Volatiles:	Non disponible
Viscosité:	Non disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation:	Non.
Conditions à éviter :	Contact avec les matières non compatibles.
Matières à éviter :	Oxydants forts, acides, alcalins.
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone, composés halogénés, oxydes de métal.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques:

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL_{50} (voie, espèce)	CL_{50} (espèce)
Chlorures de alpha, alpha'-({[3-(Décyloxy)propyl]méthylimino}diéthylene)bis[ω-hydroxypoly(oxyéthylène)]) ramifiés	6847894-4	1 – 5	Aucune donnée	Aucune donnée

Voie d'administration **Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.**

Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :

Inhalation:	Dégagement possible de gaz, vapeur ou poussières très irritants ou corrosifs pour le système respiratoire. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut causer des difficultés respiratoires.
Peau:	Corrosif pour la peau. Provoque des brûlures. Formation d'ampoules peut éventuellement apparaître.
Yeux:	Corrosif pour les yeux. Provoque des brûlures.
Ingestion:	Peut causer des brûlures à la bouche, la gorge et l'estomac.

Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :

Inhalation:	Non disponible
Peau:	Non disponible
Yeux:	Non disponible
Ingestion:	Non disponible
Cancérogénicité :	Non classé
Tératogénicité:	Non disponible
Mutagénicité:	Non disponible
Organe cible:	Non disponible
Conditions aggravées par l'exposition :	Non disponible

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	Valeur	Espèce
Chlorures de alpha, alpha'-({[3-(Décyloxy)propyl]méthylimino}diéthylene)bis[ω-hydroxypoly(oxyéthylène)]) ramifiés	6847894-4	1 – 5	Aucune donnée	

Persistance et biodégradation :	Non disponible
Potentiel bioaccumulation:	Non disponible
Mobilité dans le sol:	Non disponible
Autres effets nocifs :	Non disponible

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
Méthodes d'élimination :	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN3266	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride)	8	III	
Quantité limitée : 5 L				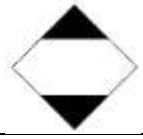

PRO KLEEN

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION	
Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
Autres :	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS	
Préparée par:	Laboratoire Campeau 61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte-Anne-Des-Plaines, Qc, J0N1H0
Numéro de téléphone:	(514) 642-6669
Date :	1er novembre 2024
Version:	2.0
Abréviations:	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible ExposureLimit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, le fabriquant ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.